

LE RETOUR DU DINAR-OR : QUAND L'ÉTAT ISLAMIQUE FRAPPAIT MONNAIE

Olivier MOOS



Études et Analyses – N° 41 – Août 2018

URL : http://religion.info/pdf/2018_08_Moos_Dinar_EI.pdf

© 2018 Olivier Moos - Religioscope



En novembre 2014, consécutivement à une décision du Comité administratif de l'État Islamique¹, le numéro 5 du magazine *Dabiq* (p. 19) dévoilait les modèles de monnaie califale qui allaient bientôt être frappés et mis en circulation dans les territoires contrôlés par l'organisation. Une série de sept pièces en trois dénominations : deux dinars-or, trois dirhams-argent et deux *fulûs* (sing. *fuls* ou *fals*) de cuivre.



¹ Organe responsable de la comptabilité, commerce, levée de fonds, documentation et salaires.

Chapitre I

En 2014, cette réforme monétaire participait plus largement de la volonté de bâtir le cadre formel d'un État, c'est-à-dire un territoire, une administration, un drapeau, un hymne et une devise. Le néo-califat définissait un territoire islamique en constante expansion² ; une structure de gouvernance était articulée sur des ministères chargés de la taxation et des finances, de la police et justice, de la santé, une législation et des tribunaux chariatiques, etc. ; la bannière noire rehaussée de la *shahâda* faisait office de drapeau ; l'équivalent d'un hymne califal se développait progressivement sous la forme des versifications chantées *a cappella* (*nashîd*) omniprésentes dans ses vidéos de propagande ; et une monnaie, l'un des signaux par excellence de souveraineté, devait être mise en circulation.

La (re)création d'une monnaie islamique servait un double objectif : le premier était d'asseoir la légitimité et d'ancrer la réalité physique du retour du califat. De même qu'une première série de numéraires³ fut frappée à la fin du VII^e siècle par l'autorité omeyyade, de même sa supposée renaissance en Syrie et Irak appelait à une similaire réforme des devises en usage dans les territoires sous la tutelle d'al-Baghdadi.

Une monnaie authentiquement islamique devait remplacer les monnaies papier de la livre syrienne, du dinar irakien et du dollar américain, les trois devises les plus utilisées dans l'espace à cheval entre deux pays que contrôlait alors l'État Islamique.

Bien que brève, chaotique et infructueuse, cette réforme monétaire aura contribué à signaler l'émergence d'une nouvelle souveraineté et à lui conférer

² Malgré le fait que l'État Islamique condamne fermement, en théorie, l'impiété du régime traditionnel des frontières et des relations internationales, dans la pratique, le groupe reconnaissait implicitement leur réalité : dans ses rapports « diplomatiques » ou financiers avec le gouvernement syrien, par exemple, ou encore dans la manière dont ses ministères géraient les territoires sous sa tutelle, distinguant les parties syrienne et irakienne et utilisant les découpages administratifs qui préexistaient à sa prise de contrôle. Cf. Aymenn Jawad Al-Tamimi, « Unseen Islamic State Financial Accounts for Deir az-Zor Province », 5 octobre 2015 - <https://jihadology.net/2015/10/05/the-archivist-unseen-islamic-state-financial-accounts-for-deir-az-zor-province>.

³ C'est-à-dire non plus des versions arabisées et islamisées du *solidus* or de l'Empire byzantin et de la drachme argent sassanide, mais des adaptations plus spécifiquement islamiques.

une patine supplémentaire d'authenticité. Le dinar-or et le dirham-argent sont venus ajouter de la dorure sur les faux plafonds du *Khilafah*, surchargeant plus encore une panoplie « à l'ancienne » faite d'imageries chevaleresques, de lyrisme guerrier, de pomposité coranique et de baroques prophéties.



Dinar et dirham, période Omeyyades, entre VIIe et VIIIe s. (source : <http://islamic-arts.org/2012/calligraphy-on-islamic-coins>).

Les pièces mises en circulation ont été partiellement inspirées par le modèle des dinars et dirhams de la période des Omeyyades. Ceux-ci ont connu des variations, mais présentaient en général la profession de foi, *shahâda*, entourée par une référence à la mission prophétique de Mohammed, un extrait du Coran, et la date de frappe. En empruntant les caractéristiques des premiers numéraires⁴ issus de la réforme du cinquième calife Abd al-Malik ibn Marwan (646-705), l'organisation cherchait à capturer un peu du prestige d'une dynastie arabe qui fit de Damas le cœur d'un Empire.

Ce rejet de la monnaie papier introduisait le deuxième objectif de l'organisation : celui de produire un symbole fort de sortie du système financier international. « Dans un effort de démêler l'Oumma du système financier global corrompu et basé sur l'intérêt, nous expliquait l'édition de novembre 2014 du magazine *Dabiq*, l'État Islamique a récemment annoncé la frappe d'une nouvelle devise basée sur les valeurs intrinsèques de l'or, argent et cuivre »⁵. En octobre 2015, Al-Hayat Media Center, le département médias et communication de l'État Islamique, mettait en ligne une vidéo intitulée *The Dark Rise of*

⁴ Michael L Bates, « History, geography and numismatics in the first century of Islamic coinage », *Revue suisse de numismatique*, n° 65, 1986, pp. 238 et suiv.

⁵ *Dabiq* n° 5, p. 18. Nous traduisons.

*Banknotes and the Return of the Gold Dinar*⁶, dans laquelle le narrateur développait les raisons de la création de cette nouvelle monnaie islamiquement correcte, et pourquoi celle-ci mettra inévitablement l'Occident à genoux⁷.

La notion de purification est essentielle dans l'idéologie de l'État Islamique : les corps spirituel et physique du califat doivent être débarrassés des innovations et hérésies, désincrustés des sédiments hétérodoxes ou séculiers accumulés par l'histoire. Cette grande lessive s'est appuyée sur les réformes radicales du droit et l'assainissement des curriculums scolaires, la violence génocidaire et l'iconoclasme⁸. Ainsi, revenir à la valeur intrinsèque de la monnaie ne relevait pas seulement d'une cosmétique, d'une fabrique d'authenticité islamique ; ce retour s'inscrivait aussi et plus largement dans la logique radicalement exclusiviste du néo-wahhabisme de l'organisation. La devise de l'État Islamique, à l'image de son gouvernement, de ses pratiques, de son langage, devait être, elle aussi, *halalisée*, c'est-à-dire protégée des impuretés de la spéculation, de la valeur virtuelle⁹, des banques et de l'usure, et dépouillée des représentations anthropomorphiques. Selon cette perspective, il aurait été clairement illicite de frapper le 5 dinars-or à l'effigie d'Abou Bakr al-Baghdadi, malgré le fait que les numéraires omeyyades affichant le calife armé de son épée

⁶ <https://jihadology.net/2015/10/11/new-video-message-from-the-islamic-state-the-dark-rise-of-banknotes-and-the-return-of-the-gold-dinar/>

⁷ Brièvement, l'argument se construit comme suit : Allah a établi l'or et l'argent comme les standards de mesure pour tous les biens et services, leur conférant les propriétés idéales pour assumer cette fonction. Il existait trois sortes de monnaies en usage héritées des Empires romain et perse, mais, en 77 de l'hégire (695 ap. JC), le premier dinar-or authentiquement islamique fut frappé, libre des représentations figuratives ou anthropomorphiques qui figuraient sur les pièces romaines ou perses. L'Europe, baignant dans l'impiété et le satanisme bancaire, introduisit la monnaie papier et créa un système d'asservissement et de dépossession du peuple qui trouva son apothéose dans la Réserve fédérale américaine, le dollar et l'abandon de l'équivalence-or. Allah restaura alors (à nouveau) le *Khilafah* en 2014 et conféra à ses dirigeants la sagesse de briser les chaînes du système monétaire mondial corrompu et de restaurer l'or et l'argent comme la mesure ultime des biens et services. Il s'agit d'une version vidéo abrégée de l'argumentaire écrit en décembre 2014 par l'otage britannique John H. Cantlie dans *Dabiq* n°6, décembre 2014, p. 59.

⁸ A ce sujet, voir *Iconoclasme en Jihadie : une réflexion sur les violences et destructions culturelles de l'État Islamique*, Études et Analyses, Religioscope, 2015 - https://www.religion.info/pdf/2015_12_Moos.pdf.

⁹ Interdit qui ne s'applique apparemment pas à la monnaie digitale. Un certain nombre de rapports mettent en effet en lumière les tentatives d'utilisation du Bitcoin par des sympathisants et des jihadistes afin de contourner les restrictions pour les donations au jihad. Cf. Eitan Azani et Nadine Liv, *Jihadists' Use of Virtual Currency*, IDC Herzliya International Institute for Counter-Terrorism's (ICT), janvier 2018.

étaient courants¹⁰ dans la période (694-697) qui précéda l'émission des premiers dinars ne portant que des inscriptions religieuses en arabe.

Si sa justification est d'un rare lyrisme, la réforme monétaire de l'État Islamique n'est cependant ni une idée nouvelle ni une expérience unique.

Ce passage à une devise à valeur intrinsèque trouve un précédent dans la pensée politique et économique islamiste du XX^e siècle, autour de la figure du théologien (indo-)pakistanaï Sayyid Abul A'la Mawdudi (1903-1979), fondateur du parti fondamentaliste sunnite *Jemaat-e-Islami*. Le cœur de cette pensée économique s'appuie sur trois principes repris par l'État Islamique : l'interdit de l'intérêt, la nécessité d'une supervision morale par l'autorité islamique, et la collecte de l'aumône religieuse obligatoire (*zakat*). L'application de cette dernière dépend d'un minimum de richesse qu'un individu doit posséder pour pouvoir être légitimement taxé (*nisab*) et ce minimum doit se mesurer en dinar-or et dirham-argent (unités de mesure que Mawdudi applique à l'ensemble des taxations sur la richesse). Cette pensée incarnait une tentative d'échafauder une économie islamique alternative au capitalisme et au communisme, et simultanément un effort d'affirmation et de distinction d'une identité musulmane dans un contexte – le sous-continent indien avant la partition (1947) – où elle était minoritaire¹¹. Elle est l'une des sources d'inspiration des initiatives contemporaines de création d'une « finance islamique ». Dans les forges modernes des islamistes, le dinar est un outil de distinction qui singularise le groupe et matérialise l'identité religieuse. Son applicabilité est à certains égards secondaire.

Dans l'État du Kelantan, situé au nord-est de la Malaisie, le parti islamique malaisien (*Parti Islam Se-Malaysia*) a introduit officiellement le 12 août 2010 (l'initiative remonte à 2006) une devise shariatique basée sur trois dénominations (1, 2 et 8) du dinar-or (4,25 grammes et 22 carats), ainsi que le dirham-argent. Les dinars du Kelantan présentent sur leurs avers les armes de l'État et sur leur revers la *shahâda* et un verset coranique. Ces pièces n'ont pas le statut légal de devise officielle en Malaisie, mais ont été malgré tout présentées

¹⁰ Un aspect implicitement relevé dans la vidéo *The Dark Rise of Banknotes and the Return of the Gold Dinar* (0:53 min).

¹¹ Cf. Ian Oxnevad, « The caliphate's gold: The Islamic State's monetary policy and its implications », in *The Journal of the Middle East and Africa*, vol. 7, n° 2, 2016, pp. 128 et suiv.

par leurs créateurs comme une monnaie alternative au ringgit malaisien. Cette initiative rencontre un certain succès¹². En 2011, l'État voisin du Perak lança également ses propres dinars (4,25 grammes et 24 carats) et dirhams, en les qualifiant plus prudemment d'objets d'investissement¹³.

¹² <https://www.thestar.com.my/news/nation/2010/08/12/kelantan-launches-gold-dinar>; <https://www.thenational.ae/world/asia/malaysians-welcome-gold-dinars-and-silver-dirhams-1.594950>

¹³ <https://www.ahamedkameel.com/dinar-perak-vs-dinar-kelantan/>

Chapitre II

Les dinars du calife

Le modèle de 1 dinar initialement annoncé par l'État Islamique est composé de 4,25 grammes d'or, estimé équivaloir au moment de sa mise en circulation à environ 140 \$ ¹⁴. Ci-dessous, le modèle rendu public par l'organisation en 2014, suivi d'une photographie pile et face d'une pièce qui a été mise en circulation en Syrie entre fin 2015 et fin 2016.



La gravure sur le revers est la gerbe de sept épis de blé, représentant les « bénédictions de *sadaqah* (charité volontaire) » (*Dabiq* n°5), une référence, écrit

¹⁴ Au printemps 2018, la pièce de 1 dinar-or dans le nord de la Syrie se marchandait pour environ 500 \$, soit un peu plus de 3 fois sa valeur sur le marché de l'or. Il semble que la spéculation soit un vice difficile à éradiquer.

Jérôme Jambu¹⁵, à un passage du Coran : « Ceux qui dépensent leurs biens dans le chemin de Dieu sont semblables à un grain qui produit sept épis ; et chaque épi contient cent grains. [Ainsi] Dieu multiplie la récompense à qui Il veut.¹⁶ »

Le symbole principal demeure le même que dans le modèle, mais une large cannelure a été ajoutée, le millésime est 1437 de l'hégire, soit entre le 15 octobre 2015 et le 2 octobre 2016 du calendrier grégorien¹⁷, tandis que le modèle publié porte la date de 1436 AH/oct. 2014 – oct. 2015. L'esthétique générale de l'avvers est différente, mais présente les mêmes informations : une légende circulaire stipule (en haut) l'État Islamique comme l'émetteur, *ad-dawla al-islâmiyya*, et (en bas) *khalifaton 'ala Minhajî Al-Nubuwwah*, « un califat selon le modèle/la méthode de la prophétie », une référence à la validation prophétique du néo-califat. Cette légende se retrouve sur toutes les pièces. Le cercle central indique sa valeur faciale et son unité, ici 1 dinar, flanqué de chaque côté par les indications de poids, 4,25 grammes, correspondant au poids et à la taille (2 cm) des premiers dinars islamiques émis à la fin du VII^e siècle, et de carats, 21, c'est-à-dire une pureté de 87,5 %.

Il est intéressant de noter que si le califat annonçait encore en 2015¹⁸ un dinar de 21 carats, l'analyse spectrométrique du spécimen illustré ci-dessus révèle une pureté supérieure : un alliage composé de 91,58 % d'or et de 8,42 % de cuivre, soit 22 carats. Ainsi que nous le développerons dans la troisième partie de cet article, notre hypothèse est qu'un premier et quantitativement modeste cycle de frappe (approximativement juin-octobre 2015) a produit un nombre indéterminé de dinars de 21 carats (dont possiblement une certaine quantité de fourrés), pour rehausser ensuite leur pureté dans une deuxième phase de fabrication.

Le choix initial de 21 carats n'a pas été inspiré par le standard des pièces omeyyades, mais très probablement en raison de son usage courant dans les

¹⁵ Jérôme Jambu, « DAECH, la monnaie comme arme », *Association Française d'Histoire Économique*, 10 mars 2016, <https://afhe.hypotheses.org/8669>.

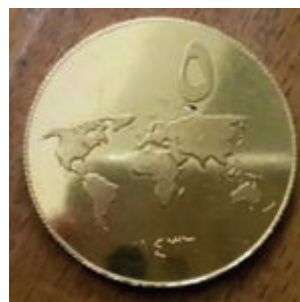
¹⁶ Coran, sourate 2, verset 261.

¹⁷ Le calendrier hégirien est un calendrier de 12 mois et 354/5 jours, basé sur les phases de la lune. 1439 de l'hégire couvre ainsi la période entre le 22 septembre 2017 et le 11 septembre 2018.

¹⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=THSJmOEuPQw>

pays arabes. Le contemporain a ici primé sur la nostalgie, ainsi qu'en témoigne la facture moderne et épurée du 5 dinar-or, laquelle n'a rien de « traditionnelle ».

De même, Jérôme Jambu¹⁹ souligne la frappante ressemblance graphique entre les pièces du califat et les *halalas* d'Arabie Saoudite (ci-dessous).



Source : réseaux sociaux (juin 2015) - https://twitter.com/Terror_Monitor/status/613169511160639488/photo/1



Cette hybridité entre tradition et modernité est d'ailleurs une des marques de fabrique de l'organisation ; elle fait plus largement écho au caractère bricolé de son néo-fondamentalisme millénariste. Au VII^e s., les réformes monétaires du calife Abd al-Malik ibn Marwan suivaient d'abord une logique pragmatique de parité monétaire avec ses prestigieux voisins, tandis qu'en 2015 celle de l'État Islamique a surtout servi à trompeter sa révolution politico-religieuse indépendamment de sa pertinence financière. L'exercice ressemble à une sorte de salafisme numismatique : le dinar doit répondre à un catalogue d'interdits et de prescriptions, tout en pouvant bénéficier d'un *design* propre et luxueux « à la Apple ». Obsession de pureté et fascination pour un Âge d'Or n'impliquent aucunement amour de l'artisanal et du fait-main.

La pièce de 5 dinars est – théoriquement – composée de 21,25 grammes d'or, soit une valeur estimée, au moment de sa frappe, à environ 745 \$. Il est possible qu'une version différente fut mise en circulation à partir de fin

¹⁹ Art. cité.

2015-2016, basée sur un style proche de celui du 1 dinar-or illustré plus haut, avec le même écart de diamètre qu'entre le 1 dirham (2 cm) et le 5 dirhams (3,4 cm). Nous n'avons malheureusement pas pu nous procurer d'échantillon²⁰. Compte tenu de la place emblématique que la pièce de 5 dinars occupait dans sa réforme monétaire et qu'aucune version alternative n'ait, à notre connaissance, été identifiée, nous pouvons supposer que l'organisation a choisi de conserver le modèle initial.

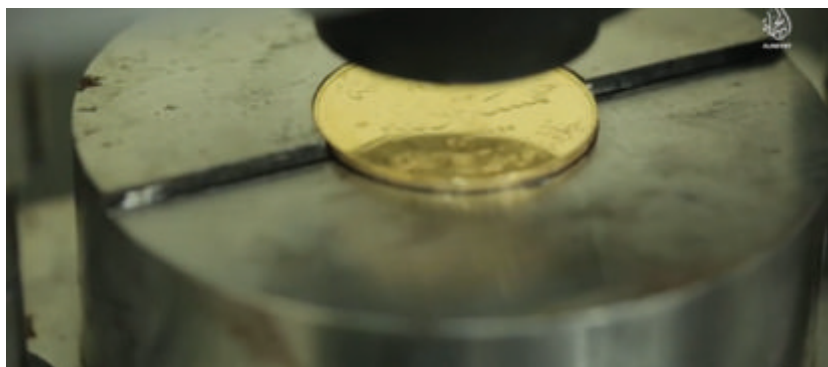


Sur le prototype du 5 dinars-or, la carte du monde symbolise l'universalité de la souveraineté du *Khilafah*, « incluant Constantinople, Rome et l'Amérique »²¹.



²⁰ Ironiquement en raison de l'inflation de son prix : environ 2800 \$ l'unité en février 2018. Il s'agit d'une vague estimation basée sur le prix de quelques sources offrant de vendre des spécimens. Bien qu'anecdotique, il est néanmoins intéressant de noter qu'un de ces « collectionneurs » a prétendu articuler son prix sur celui des pièces d'or pillées sur les sites archéologiques et revendues sur certains marchés dans la province d'Edleb. Les dinars sont devenus des numéraires de collection, des médailles dont la valeur ne suit plus les seules fluctuations du marché de l'or.

²¹ Islamic State video announces minting of new currency, probablement été 2015 - <https://www.youtube.com/watch?v=THSJmOEuPQw>, 0.50 min.



Source: video, al-Hayat Media Center, *The Dark Rise of Banknotes and the Return of the Gold Dinar*

Les dirhams

L'État Islamique avait initialement publié trois modèles de dirham-argent d'une valeur respectivement de 10 (soit env. 9 \$ en 2015), 5 (4,4 \$) et 1 (0,9 \$).

Le prototype du 1 dirham devait contenir 2 grammes d'argent et son motif était la lance et le bouclier, symbole du « jihad pour la cause d'Allah ».





La version que nous avons obtenue du 1 dirham (3 grammes et 99,9 % de pureté²²), représentée ci-dessus, diffère sur plusieurs aspects du premier modèle : le poids a été rehaussé de 1 gramme par rapport au prototype annoncé et le revers, daté de 1437 AH (oct. 2015-oct. 2016), est orné du minaret de la mosquée des Omeyyades de Damas, d'où « Jésus » (*Issa*) redescendra à la fin des Temps porter secours aux musulmans qui surent rester fidèles à la loi à travers les tribulations.

Ainsi que nous pouvons le voir, ce symbole devait initialement orner la pièce de 5 dirhams.



²² Données confirmées par l'analyse spectrométrique de trois dénominations de dirham en notre possession.



Cependant, la version mise en circulation (vers 2016) du 5 dirhams, composé de 15 grammes d'argent et lui aussi d'une pureté de 99,9 %, troque le minaret pour la calligraphie d'un *hadith* relatif à la charité et à la valeur du travail : « la main la plus haute est meilleure que la main la plus basse ».

L'État Islamique avait annoncé la future frappe d'un 10 dirhams, qui devait être composé de 20 grammes d'argent et arborer la Mosquée al-Aqsa de Jérusalem sur son revers.



Nous n'avons pas pu obtenir un échantillon de cette pièce. Notre hypothèse est que le 10 dirhams n'a pas fait partie de la série de pièces la plus courante et émise dans la deuxième période de production (2016). Il est possible que ce dirham fut frappé en petite quantité en 2015 avant que l'État Islamique ne changeât ses gravures (plus à ce sujet dans la deuxième partie de cet article).

Le 2 dirhams-argent (6 grammes et 99,9 % de pureté) semble avoir remplacé le modèle du 10 dirhams. On y retrouve en effet le symbole de la mosquée al-Aqsa, lequel renvoie à la première *qibla* (direction de la prière) et au voyage de Mohammed de la Mecque à Jérusalem, puis au ciel et retour, juché sur le Bouraq, une jument ailée souvent représentée dans l'iconographie islamique avec une tête de femme et une queue de paon.²³



Les fulûs

Le *fuls* de 10 ou de 20, composé de cuivre, devait servir de « petite monnaie » au sein du califat. Ci-dessous les deux prototypes annoncés en 2014, affichant les symboles du croissant de lune, faisant bien sûr référence au calendrier lunaire musulman, « calendrier du Ramadan, Hajj et autres actes de vénération »²⁴, et symboliquement à la naissance du premier état islamique, ainsi que le palmier, arbre sacré dans le Coran, qui représente « la foi

²³ Notons que ce symbole n'est pas une référence au nationalisme palestinien. La cause nationale palestinienne a occupé une place très modeste dans le discours de l'État Islamique. À titre illustratif, une vidéo intitulée *Breaking of the Borders and Slaughtering the Jews – Wilāyat Dimashq*, mise en ligne fin 2015, encourageait les Palestiniens à mener des attaques contre Israël, mais il s'agissait plutôt de saisir l'opportunité de se positionner comme défenseur des musulmans et de profiter de la couverture médiatique autour du conflit israélo-palestinien, que de soutenir une cause nationaliste par définition impie, et des groupes politiques séculiers ou (surtout) islamistes qui sont condamnés par l'organisation avec virulence pour leur impiété ou leur trahison. Cf. <https://jihadology.net/2015/10/22/new-video-message-from-the-islamic-state-breaking-of-the-borders-and-slaughtering-the-jews-wilayat-dimashq/>

²⁴ Islamic State video announces minting of new currency, probablement été 2015 - <https://www.youtube.com/watch?v=THSJmOEuPQw> (01:50 min).

profondément enracinée de l'islam, la patience ferme et les actes féconds » (*Dabiq*).



Les versions que nous avons pu examiner sont :

* la pièce de 25 *fulûs*, composée de 20,25 grammes de cuivre (d'une pureté de 99,48 %) et dont le revers présente une calligraphie d'un hadith : « la meilleure aumône est l'effort de celui qui a peu » ;



* la pièce de 5 *fulûs*, composée de 3,16 grammes de cuivre.



En 2016, Jérôme Jambu a pu examiner un *fil*s de 10, c'est-à-dire issu de la première période de frappe (été-automne 2015) : « *incontestablement frappée de manière assurée par des coins neufs conçus pour le Proche ou le Moyen-Orient, de tranche lisse, avec un diamètre réduit de 19,8 mm, elle ne pèse que 2,94 g et non 10 – la mention « dix grammes » (hasharah gharamanaan) est pourtant inscrite sur le revers. Elle se rapproche ainsi de la pièce de 2 centimes d'euros (19 mm pour 3 g) présentant, neuve, le même aspect brillant et rosé. Elle est d'ailleurs magnétique comme celle-ci, c'est-à-dire qu'au lieu d'être totalement en cuivre, elle est constituée d'une âme ferreuse recouverte de cuivre.* »²⁵

Les spécimens produits postérieurement à 2015, en revanche, sont presque exclusivement composés de cuivre.

²⁵ Art. cité.

Chapitre III

Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure dinars, dirhams et *fulûs* ont été distribués et utilisés par les populations sous le contrôle de l'État Islamique.

Un récent entretien avec un sympathisant du groupe basé à Deir-Ezzor (Syrie) révèle qu'il n'a jamais vu un dinar-or : ces derniers étaient surtout distribués, à titre de salaire, dans les rangs des combattants et communément utilisés pour payer le douaire (*mahr*) à leur épouse à l'occasion d'un mariage.

En février 2016, soit plus d'une année après que le califat annonça son intention d'abandonner la monnaie fiat au profit de l'or et l'argent, des activistes domiciliés à Raqqa rapportaient que les percepteurs de l'organisation n'acceptaient que les dollars américains pour le règlement des taxes et charges (eau et électricité)²⁶. Si ces témoignages disent vrai, il paraît clair que cette réforme monétaire n'a pas eu le succès escompté, ou pour le moins qu'elle n'a pas été appliquée avec le même zèle dans toutes les localités du califat. Cela peut s'expliquer par un manque de liquidité ou par la réticence de la population à convertir ses économies dans une devise excentrique sujette à des rumeurs de faux.

À Deir Ezzor, par exemple, il semble que les dirhams et *fulûs* furent mis en circulation (date incertaine) et utilisés pour régler les taxes califales, payer les charges ou acheter de l'essence. La distribution s'est graduellement faite via les bureaux de change où les habitants devaient théoriquement remplacer leurs devises impies par celle du califat s'ils voulaient régler leurs factures ou vendre légalement des produits. Cependant, un certain nombre d'habitants et de commerçants ayant des avoirs dans et des échanges avec des zones en dehors de la juridiction de l'État Islamique, la nouvelle monnaie n'a eu d'autre choix que de coexister avec la livre syrienne et le dollar américain. Les commerces ont dû afficher les prix en dinar et dirham, tout en continuant par ailleurs à accepter le plus souvent la livre syrienne et le dollar.²⁷

²⁶ http://www.slate.com/blogs/the_slatest/2016/02/16/isis_will_only_accept_payment_in_u_s_dollars.html

²⁷ Entretien avec un commerçant de Deir Ezzor, juin et juillet 2018.

En juillet 2017, al-Hayat Media Center mettait en ligne une courte vidéo consacrée à la mise en place du nouveau système monétaire *shari'a*-compatible, dans laquelle le narrateur nous explique qu'en dépit de la campagne menée par les nations de la mécréance, l'État Islamique a imposé la stricte obligation d'utiliser la monnaie du califat pour toutes les transactions (contrats, biens et services, salaires, etc.) « partout où la nouvelle devise est disponible ». La même vidéo affirmait que la mise en circulation du dinar et du dirham avait déjà été faite (sans indication de date, ni de géographie), et c'était à présent le tour du *fals* de cuivre afin de faciliter les plus petites transactions financières²⁸.

Selon les entretiens recueillis par Religioscope, l'État Islamique aurait établi plusieurs ateliers de frappe : nous savons par la presse turque²⁹ qu'un atelier clandestin a été installé à Sahinbey en 2015, à mi-chemin entre Gaziantep et la frontière syrienne, et un certain nombre d'indices indiquent qu'une fabrique avait la même année été établie à Mossoul, en Irak, par la suite possiblement déplacée à, ou remplacée par de nouveaux équipements à Mayadin.

En mars 2018, Al-Alam, un média pro-gouvernemental de langue arabe basé en Iran, publiait quelques photos prises par un correspondant dans le petit village de Hasrat, à proximité d'Abu Kamal (pointe sud est de la Syrie) de ce qui est décrit comme l'équipement de frappe de l'État Islamique, saisi par les forces armées syriennes³⁰.

Il n'est pas exclu que d'autres ateliers aient été délocalisés en dehors des terres califales, pour des



²⁸ <https://www.memri.org/tv/isis-video-highlights-group-enforcement-of-currency-system/transcript>

²⁹ <https://www.dailysabah.com/investigations/2015/10/07/6-arrested-for-minting-coins-for-isis-press-moulds-seized-in-southeastern-turkey> ; http://www.coinbooks.org/esylum_v18n41a21.html

³⁰ <http://www.alalam.ir/news/3426151/صور-خاصة---الكشف-عن-معمل-لصك-عملة-داعش-المعدنية>

raisons de sécurité, d'accès aux métaux³¹ ou de la nécessité d'employer un ou des graveur(s) expérimenté(s).

Nos entretiens ont également révélé qu'au moins deux ensembles d'équipements de frappe ont été utilisés, dont l'un possiblement importé d'Italie. Sur les photos publiées par la presse turque consécutivement à un raid de la police en octobre 2015 contre l'atelier de Sahinbey, il est possible d'identifier les coins de pile et de face qui devaient servir à frapper les pièces de 1 et de 5 dinars.

Ceux-ci sont identiques aux prototypes publiés par le groupe.



³¹ Jérôme Jambu met en évidence le problème de l'approvisionnement en métaux pour alimenter un espace aussi vaste et peuplé, dans une période de cours élevé des métaux précieux, avec en sus des blocus formés par les coalitions. L'auteur souligne aussi que les lingots d'or pillés dans la Banque centrale irakienne de Mossoul (env. 200 kg) n'auraient par exemple suffi qu'à produire 54'000 pièces de 1 dinar. Cf. art. cité.

Si ces indices sont hélas parcellaires et insuffisants, ils nous offrent toutefois une explication plausible pour les différences de motifs et de formes entre les modèles de pièces publiés par le groupe en novembre 2014, ceux frappés dans l'atelier de Sahinbey en octobre 2015, et les échantillons que nous avons obtenus (datés entre octobre 2015 et septembre 2017).

L'authenticité des spécimens en notre possession est solide. Un faisceau de preuves circonstancielles pointe vers la forte probabilité qu'ils furent bien battus et distribués par l'organisation en Syrie et/ou Irak à partir de 2016. Nous avons été en mesure de comparer plusieurs collections (des séries de six pièces, mais dont aucune malheureusement ne comprenait de 5 dinars-or), toutes présentant une taille et un style identiques et provenant de diverses sources localisées au nord de la Syrie. En revanche, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les carats et la pureté métallique de ces diverses séries d'échantillons.

L'hebdomadaire en ligne germano-irakien *Niqash* a mené quelques entretiens avec des commerçants en or de Mossoul en septembre 2015 et ces derniers dénonçaient les fameux dinars comme des fraudes plaquées or³².

Des pièces que Jérôme Jambu a vues et étudiées dans le cadre de son investigation publiée en mars 2016, aucune n'était réellement en métal précieux. L'auteur formule l'hypothèse que, si des pièces d'une pureté métallique correspondante aux promesses faites par l'organisation ont effectivement été produites en 2015, ces exemplaires ont probablement été limités à quelques « épreuves » pour servir un objectif de propagande. La majorité des pièces produites durant cette première période et destinées aux transactions quotidiennes pourraient n'être que des espèces fourrées et à la pureté réduite³³.

Pour des raisons de préservation de ressource ou encore de retard dans l'agenda califal après l'annonce en fanfare du dinar-or en 2014 (même prophétique, une bureaucratie échappe difficilement à l'inertie), il n'est pas

³² <http://www.niqash.org/en/articles/economy/5097/Islamic-State-Release-Their-Own-%27Fake%27-Currency.htm>

³³ Art. cité

impossible que l'État Islamique eût été amené à battre en 2015 une série de qualité très inférieure.

Il y a toutefois de bonnes raisons d'en douter. Compte tenu de l'emphase que les propagandistes de l'organisation ont mise à la fois sur la valeur intrinsèque de leur monnaie et son statut de jalon dans le récit prophétique du *Khilafah*, émettre des pièces bâtarde serait revenu à se planter un cimetière dans la babouche. Peut-être ont-ils réalisé qu'il s'agissait d'une erreur et lancé une deuxième période de frappe, avec un *design* et des valeurs partiellement transformés ?

Les Syriens originaires de la province de Raqqa avec lesquels Religioscope s'est entretenu au printemps 2018 nous ont expliqué que nombre de leurs compatriotes avaient thésaurisé les dinars et dirhams, pour ensuite rapidement les fondre ou les revendre dès le retrait des jihadistes (notamment pour éviter d'être accusés de faire partie de l'organisation). Visiblement, les économistes du califat ont oublié la leçon de Sir Thomas Gresham : la mauvaise monnaie chasse la bonne. Quoi qu'il en soit, thésaurisation et revente sont des démarches très improbables si la majorité des numéraires mis en circulation fut composée de spécimens fourrés.

Le même mois, la reporter Jenan Moussa de la chaîne satellitaire Al Aan basée à Dubaï, publiait sur son fil Twitter³⁴ une description et quelques photos de dirhams.

En février 2018, la revue *E-Sylum* de la *Numismatic Bibliomania Society* a publié un courriel de James Bevan, directeur de l'organisation *Conflict Armament Research*³⁵, dans lequel il dévoile quelques photos prises d'une collection de dirhams et *fulûs* découverte en janvier 2018 à Al-Qaïm en Irak, sur une ancienne position militaire de l'État Islamique³⁶.

³⁴ <https://twitter.com/jenanmoussa/status/881230624366972928>

³⁵ <http://www.conflictarm.com>

³⁶ « New Images of ISIS Coinage », *The E-Sylum*, vol. 21, n° 5, 4 février 2018, article 24. http://www.coinbooks.org/v21/esylum_v21n05a24.html

En juillet 2018, les forces de sécurité de Hayat Tahrir al-Sham (HTS)³⁷ ont mené un raid contre une cellule de l'État Islamique à Jisr al-Shoughour (province d'Idlib, Syrie), et publié des images de quelques dirhams, accompagnés – cosmopolitisme califal oblige – de deux billets respectivement de 500 livres syriennes et de 10 roubles (le quartier-maître de cette cellule était un Tchétchène).



Source: compte Twitter @IbnSiqilli, Christopher Anzalone, Institute of Islamic Studies, McGill University

Dans les trois cas cités ci-dessus, les pièces sont (visuellement) identiques aux échantillons en notre possession.

Les collections que nous avons examinées et ces témoignages prouvent que dinars et dirhams ont bien été mis en circulation et distribués au-delà des seuls membres de l'organisation. Ces pièces sont le produit d'une deuxième phase de battage utilisant des coins dont la gravure diverge à la fois avec les illustrations initialement publiées par le groupe et avec ceux de l'atelier de Sahinbey (2015).

Une première série, conforme au *design* initialement présenté par l'État Islamique en 2014, semble en effet avoir été frappée en été 2015, un premier cycle de production court et quantitativement modeste. Une vidéo produite par al-Hayat Media Center pendant l'été 2015 présentait la première série de numéraires et mettait en scène leur immédiate mise en circulation. En

³⁷ La coalition islamiste dominante dans la province d'Idlib, annoncée officiellement en janvier 2017, comprenant l'une des succursales d'al-Qaïda en Syrie, Jabhat Fatah al-Sham, et un ensemble de factions de proche obédience idéologique telles que Harakat Nour al-Din al-Zinki ou Liwa al-Haqq.

novembre 2015, le magazine *Dabiq* n°12 annonçait également que « les dinars-or mentionnés pour la première fois il y a une année [étaient] en cours de frappe en préparation de leur mise en circulation » (p. 47). Cette annonce faisait vraisemblablement référence à la deuxième période de fabrication, c'est-à-dire aux spécimens que nous avons présentés dans cet article.

Dans son analyse, Jérôme Jambu indique que le tweet d'un activiste syrien³⁸ dévoilant le 5 dinars-or à Raqqa suggère que sa fabrication date effectivement de juin 2015³⁹. Il faut toutefois attendre la vidéo *The Dark Rise of Banknotes and the Return of the Gold Dinar* d'octobre 2015 pour avoir une confirmation en images de la frappe et pesée de ces pièces⁴⁰.

La revue *E-Sylum* rapporte en janvier 2018 avoir reçu confirmation photographique de l'existence et de la distribution de cette monnaie califale, de la part d'un individu combattant aux côtés des forces kurdes du Yekîneyên Parastina Gel (YPG) à Deir Ez-Zor, en Syrie. Ces numéraires semblent *a priori* identiques aux séries que nous avons examinées, ainsi qu'aux photographies de Jenan Moussa et James Bevan, à l'exception notable d'une pièce de 10 *fulûs*, reproduite ci-dessous⁴¹ :



Étant donné que ce *fulûs* est accompagné par un ensemble de pièces identiques à d'autres collections et que sa valeur intrinsèque est insignifiante,

³⁸ Tweet du 22 juin 2015 d'Abu Ibrahim Raqqawi (pseudonyme). France TV Info, « Daech met en circulation sa propre monnaie, le dinar », 23 juin 2015 ; Euronews, « Premières photos du dinar islamique, la monnaie de DAECH », 24 juin 2015.

³⁹ J. Jambu, art. cité.

⁴⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=THSJmOEuPQw>

⁴¹ « New Images of ISIS Coinage », *The E-Sylum*, art. cité.

nous pouvons raisonnablement supposer cet échantillon authentique (c'est-à-dire produit par l'État Islamique, mais très probablement pas dans le même cycle de frappe). Notons que son symbole, la lance et le bouclier – ici rehaussé de ce qui ressemble au sommet d'un arc, est très proche du modèle initial du 1 dirham.

Un site web, *isiscoin.com* (à présent hors ligne) proposait même, à la fin 2017 l'achat de la collection (2 dinars-or, 3 dirhams-argent, 2 *fulûs*) pour 950 \$, payable via Bitcoin.⁴² Impossible cependant d'établir avec certitude si ce site Internet appartenait à des membres de l'État Islamique.

⁴² *Jihadists' Use of Virtual Currency*, rap. cité, p. 9.

Conclusion

Combien de pièces fourrées et de numéraires issus de différents ateliers, ont-ils été dispersés entre la Syrie et l'Irak ? Y a-t-il eu plus d'une version émise des écus et deniers du calife ? Si oui, quelle est la plus courante ? Et ont-elles toutes été distribuées, par ville ou province, dès leur création ? Une première série limitée a-t-elle été réservée à un usage à l'interne de prestige et de reconnaissance ?

L'État Islamique est resté silencieux sur les détails de son opération monétaire, aussi sommes-nous réduits à spéculer par recoupements sur les périodes de frappe pour chaque série ou les raisons expliquant cette distribution géographique.

Ce que nous pouvons affirmer avec un raisonnable degré de certitude :

1. L'État Islamique a bien frappé une série de sept pièces de monnaies authentiques : 2 dinars en or, 3 dirhams en argent et 2 *fulûs* en cuivre, dont la pureté métallique est équivalente ou supérieure non seulement aux valeurs que le groupe avait initialement annoncées en novembre 2014, mais probablement aussi au premier cycle de production (milieu de 2015).

2. Il y a eu au moins deux périodes de fabrication :

* La première a été opérée au minimum par deux ateliers, respectivement à Mossoul en Irak et Sahinbey en Turquie, probablement entre le printemps et l'automne 2015. Tout indique que les pièces de ce cycle de frappe sont basées sur les prototypes présentés par la propagande du groupe. Quantitativement modeste, ainsi que le suggère la rareté des spécimens, cette série a été, à tort ou à raison, rapidement entachée de rumeurs de faux et d'escroquerie.

* Une deuxième phase de frappe, au plus tôt à partir de l'hiver 2015, a produit la série de pièces que nous avons analysées dans le présent article. Leur *design* a été partiellement transformé (possiblement à l'exception du 5 dinars), tout en demeurant dans un même registre symbolique et en conservant les mêmes légendes. Sa production et sa distribution furent plus généreuses que la première, et les incertitudes quant à sa valeur intrinsèque corrigées.

Olivier Moos